



Achat vehicule association

Par barnabe

Bonjour,
peux t on avec une association acheter un vehicule (utilitaire) en faisant moitié achat par l 'asso et moitié achat par un particulier (non membre du bureau), ou alors le particulier doit il faire un don a l association de la somme permettant l achat total du vehicule? (l asso n a pas assez de sous actuellement pour acheter le vehicule mais un des membres actif et pilier de l asso a également besoin d un vehicule de ce type, et pour travailler avec l asso, et a titre personnel) est ce possible? d avance merci,
cdlt.

Par Tisuisse

Merci de ne pas créer 3 fois le même message.
Demandez à la modération, d'en supprimer 2.